

ANNEXE 2 au CCCT Eco+ T2

Aménagement du secteur Éco+ du Boulingrin
Commune de Vaux sur mer

Plan de composition et règles d'urbanisme des ilots 2 et 5

Ech : 1/500

Matériaux		Règles d'urbanisme	
	Enrobé		Bande d'implantation obligatoire des 2/3 minimum des façades ou pignons concernés
	Béton balayé		Marge de recul obligatoire de toute construction.
	Calcaire stabilisé renforcé		Plantation de 1 arbre minimum
	Caniveau double revers		Accès véhicule obligatoire fixe
	Caniveau central dalle béton		1 place minimum de stationnement non close (3 x 5 m minimum) libre dans l'espace de 5 x 5 m
	Espace paysagé		Elargissement possible à 2 places de stationnement (5 x 5 m)
	Arbre à planter		Implantation du portillon si souhaité
	Bassin pluvial enterré		

Les surfaces des lots sont indicatives, elles seront définitives après bornages de chaque lot

